



Définir Votre Projet Professionnel

Vous souhaitez vous réorienter et définir un nouveau projet professionnel ?
Vous avez un projet de reconversion et vous souhaitez faire le point pour savoir s'il est réalisable ?



- Identifier vos acquis et compétences
- Explorer de nouvelles pistes professionnelles
- Faire des choix



Objectifs

Elaborer ou confirmer un ou plusieurs projets professionnels.

Le conseiller vous accompagne afin de :

- Identifier vos acquis professionnels ou extra-professionnels
- Identifier vos appétences et caractéristiques personnelles
- Construire un ou plusieurs projets et en vérifier la faisabilité
- Identifier, le cas échéant, le développement de compétences nécessaires ou un besoin de formation complémentaire à la réalisation du projet

Progresser dans l'acquisition de compétences à s'orienter

Pour cela, le conseiller vous outille pour que vous puissiez :

- Expliciter vos expériences, vos choix et projets professionnels
- Confronter vos caractéristiques personnelles avec les caractéristiques du métier visé ou envisagé
- Elargir vos pistes d'orientation
- Prioriser des pistes de métiers

Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter notre **plateforme d'information**



02 49 09 14 59

Prix d'un appel local

www.retravailler-ouest.fr



ACTIV'PROJET, c'est selon vos besoins

Etape 1

Faire le point sur votre situation, vos expériences et votre parcours de formation

Etape 2

Faire des choix et identifier les pistes les plus pertinentes en fonction de votre situation

Etape 3

Explorer de nouvelles pistes professionnelles

Etape 4

Confronter vos pistes avec le bassin d'emploi ciblé

Etape 5

Identifier et formaliser les étapes du parcours à mettre en place



Comment cela se passe ?

Durée : 8 semaines pour construire ou valider un projet professionnel.

Dans ce cadre, vous êtes accompagné par un consultant référent selon les modalités suivantes :

- 4 entretiens individuels pour faire le point sur l'avancée de vos démarches : Au début / à mi-parcours / à la fin de l'accompagnement
- Des ateliers sur des thèmes adaptés à vos besoins :
Ex : identification de vos compétences, comment rechercher des informations sur les métiers...
- Un accès illimité à la plateforme E-proevolution : Ce portail internet gratuit vous sera accessible grâce à un code d'accès personnel. Il vous soutient et vous accompagne à chaque étape de vos démarches (conseils, quizz, vidéos, supports d'orientation professionnels..)
- Des échanges avec votre conseiller référent. Par mail, téléphone, chat ou visioconférence type « Skype » pour faire le point avec lui ou lui poser des questions.
- Un accès illimité à l'espace ressources du site. C'est un lieu qui vous est accessible autant que nécessaire, équipé en informatique et documentation sur l'emploi et la formation.
- La réalisation possible d'une immersion en entreprise pour valider votre projet et élargir votre réseau professionnel. Immersion en entreprise via la PMSMP (Période de mise en situation en milieu professionnel) d'une durée de 5 jours max.



À la fin de la prestation ?

Lors du dernier entretien, vous remplirez, avec votre consultant, le bilan de la prestation ACTIV'PROJET et le plan d'actions associé. Ce document indique le projet professionnel défini et les moyens d'y accéder. Ces éléments seront ensuite transmis et pris en compte par votre conseiller Pôle Emploi.

Action financée par :

